

## Transports et véhicules 2 enjeux clés au programme du salon des maires et des collectivités locales

Conférence « Transports et nouvelles mobilités » - Mardi 21 novembre de 10h à 11h – Paris Porte de Versailles

Le Salon des maires et des collectivités locales qui réunit chaque année les grands acteurs et décideurs de la commande publique et partenaires institutionnels ou spécialisés pour le développement des villes, départements et régions de France, consacrera un programme d'ateliers et de conférences "Transports et véhicules".

*" Dans le contexte économique et environnemental actuel, l'amélioration des conditions de mobilité est devenue pour les collectivités locales un enjeu politique stratégique et parfois une urgence. Si les effets de la pollution sont plus importants dans les grandes villes, on peut dire qu'aujourd'hui toutes les villes sont aussi concernées. Alors que les véhicules GPL sont tous classés Crit'Air 1, ils sont pour les professionnels et les particuliers une réponse à leurs besoins de mobilité dans les villes comme dans les campagnes. Déjà largement distribué sur tout le territoire, le GPL avec ses avantages économiques et environnementaux (particules, NOx et CO<sub>2</sub>) permet de proposer une solution disponible, adaptée et maîtrisée qui ne pèse pas sur la dépense publique des collectivités. C'est un argument majeur dans un contexte budgétaire serré. C'est pourquoi de nombreuses collectivités territoriales soutiennent et développent le GPL pour améliorer la qualité de l'air" commente Joël Pedessac - Directeur Général du Comité Français du Butane et du Propane.*

Joël Pedessac - Directeur Général du CFBP, interviendra à la conférence « Transports et nouvelles mobilités » animée par Christelle Marot - Journaliste BIP

- Quelles sont les perspectives d'avenir pour les carburants alternatifs (gaz, électricité, hydrogène) et les nouveaux carburants (R&D, chimie verte, biocarburants) ?
- Quels sont les nouveaux usages, les nouvelles solutions et les nouveaux modes de consommation ?

**Rendez-vous à la conférence  
« Transports et nouvelles mobilités »**

Mardi 21 novembre de 10h à 11h  
Porte de Versailles - Pavillon 3 - Salle 31



**Merci de confirmer votre participation par mail avant le 15 novembre**  
[presse@agencevlc.com](mailto:presse@agencevlc.com)

**Pour rappel**

**Le GPL est un atout pour améliorer la qualité de l'air**

Les véhicules GPL sont classés Crit'Air 1, et ce, qu'importe leur année d'immatriculation, soit la classification la plus vertueuse située juste derrière les véhicules « zéro émission ». Ils ne sont soumis à aucune restriction de circulation en cas de pic de pollution dans les grandes agglomérations. Les motorisations GPL émettent 15 à 20% d'émissions de CO<sub>2</sub> de moins que le véhicule essence, zéro particule et pratiquement pas d'oxydes d'azote. Le GPL présente ainsi de nombreux atouts pour améliorer la qualité de l'air des zones urbanisées tout en répondant à la question des contraintes budgétaires des collectivités, du pouvoir d'achat des particuliers et aux besoins de mobilité du plus grand nombre.

**Le GPL est la solution alternative économique et accessible partout en France**

Un véhicule GPL dispose de toutes les conditions nécessaires pour proposer une mobilité durable accessible à tous :

- **1 750 stations-service disponibles sur tout le territoire** et plus de 30 800 en Europe,
- **une autonomie de 500 km** à laquelle s'ajoute celle du réservoir essence,
- **un plein réalisé en 2 minutes**,
- un prix au litre d'environ 0,72 € le litre à la pompe, soit **un budget carburant inférieur de 27% en moyenne au carburant essence à l'année** (sur une base de 15 000 km/an)
- un **prix d'achat** d'un véhicule GPL comparable à celui d'un véhicule essence et **moins élevé que celui d'un véhicule diesel**
- **un certificat d'immatriculation gratuit ou à 50% dans 10 régions sur 11**
- **et un accès dans tous les parkings publics.** En effet, depuis 2001, l'ensemble des véhicules GPL sont obligatoirement dotées d'une soupape de sécurité conformément à la réglementation internationale.

Plus d'informations : <http://www.salondesmaires.com>

**A propos du Comité Français du Butane et du Propane**

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière des GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.

Pour plus d'informations : [www.cfbp.fr](http://www.cfbp.fr), [www.gpl.fr](http://www.gpl.fr)



Retrouvez le CFBP sur Twitter : [@energieGPL](https://twitter.com/energieGPL)

---

